



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense, de la  
protection de la population et des sports

# Des logements supplémentaires pour les réfugiés d'Ukraine

**Berne-Wabern, 01.04.2022 – En collaboration avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, le Secrétariat d'État aux migrations fournit des places d'hébergement supplémentaires aux personnes qui ont fui l'Ukraine : l'armée met à sa disposition plusieurs centaines de lits dans ses halles polyvalentes sises à Thoune et à Chamblon, à partir du 1er avril, ainsi qu'à Neuchlen et à Liestal, à partir du 8 avril.**

Depuis le début de la guerre en Ukraine, plus de quatre millions de personnes ont fui le pays, dont plusieurs milliers vers la Suisse. Cet énorme flux de réfugiés constitue un défi majeur pour les États européens. À ce jour, plus de 21 000 personnes se sont ainsi fait enregistrer en Suisse dans l'un des six centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) assumant des tâches procédurales. Les capacités des CFA étant limitées, il est nécessaire de prévoir des possibilités d'hébergement supplémentaires pour offrir rapidement un toit à toutes les personnes en quête de protection, assurer leur subsistance et, si nécessaire, leur prodiguer des soins médicaux. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a déjà fait passer sa capacité d'hébergement d'environ 4500 places avant la crise ukrainienne à plus de 8000 places actuellement. Or ces places sont déjà saturées et ne sont disponibles, pour certaines, que temporairement. La Confédération doit donc créer des réserves supplémentaires, notamment pour les requérants d'asile qui viennent d'autres pays ; ils étaient près de 1300 pour le seul mois de février 2022.

Depuis le 1er avril, le SEM propose aux personnes qui ont fui l'Ukraine des lits temporaires supplémentaires dans des salles de sport et des halles polyvalentes situées sur deux sites de l'armée, à Thoune (BE) et à Chamblon (VD), avec 200 places chacun. S'y ajouteront, à partir du 8 avril, 200 places dans une halle sise à Liestal (BL) et 80 places – voire 200 par la suite, si nécessaire – dans une salle de sport implantée à Neuchlen (SG).

D'autres salles de sport de l'armée sont à l'étude. Il s'agit d'installations provisoires dans lesquelles les personnes à protéger sont hébergées quelques jours pendant le processus d'enregistrement. Ces personnes sont ensuite attribuées à un canton, qui assure alors leur prise en charge.

En 2016, l'armée s'est engagée, dans le cadre d'un plan d'urgence élaboré par la Confédération, les cantons, l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses, à aider le SEM à trouver et à mettre à disposition des logements appropriés pour

les requérants d'asile. Pour pouvoir faire face à une nouvelle augmentation du nombre de personnes en quête de protection, l'armée envisage en permanence de nouvelles structures d'hébergement, en collaboration avec le SEM. Ce dernier est responsable de la prise en charge des réfugiés, de concert avec les cantons et les communes.

### Adresse en cas de questions

Information et communication SEM, [medien@sem.admin.ch](mailto:medien@sem.admin.ch)

### Editeur

[Secrétariat d'Etat aux migrations](#) 

[Secrétariat général du DDPS](#) 